

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



R-co 4Change Moderate Allocation

Compartiment de la SICAV R-co
Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0012243947 (Action MF EUR)

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment (ou ci-après le « Fonds ») a pour objectif de gestion d'obtenir sur la durée de placement recommandée supérieure à 3 ans une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indicateur de référence [55% iBoxx Overall Euro, coupons nets réinvestis + 15% Ester capitalisé + 30% Stoxx Europe 600, dividendes nets réinvestis] en mettant en œuvre une gestion discrétionnaire couplée à une démarche ISR. La composition du Fonds peut s'écarter de la répartition de l'indice. Le Fonds investit principalement en lignes directes avec une politique d'engagement active.

Les critères de sélection des titres s'articulent autour de 2 étapes :

(1) La définition de l'univers d'investissement éligible, qui s'articule autour de l'exclusion : (i) des émetteurs ne respectant pas les principes du UN Global Compact des Nations Unies ; puis de manière concomitante : (ii) de sociétés ne respectant pas les Conventions fondamentales de l'OIT, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, les Principes de l'OCDE pour les entreprises multinationales, les principes d'investissement relatifs au charbon thermique du Groupe Rothschild & Co ; (iii) des 20% des émetteurs les moins bien notés sur la base des critères extra financiers, parmi tous les émetteurs notés de l'univers d'investissement initial (détaillé dans le prospectus) – les notations proviennent principalement d'un prestataire de données externes et s'appuient sur une méthodologie « Best-in-Class » privilégiant les entreprises les mieux notées (entre AAA (meilleure note) à CCC) d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur – et (iv) d'émetteurs appartenant à certains secteurs « controversés » (armes, tabac, extraction de charbon, de pétrole, de gaz conventionnels et non conventionnels et production d'électricité) dont l'exposition à certaines activités, au-dessus de seuils définis dans le code de transparence, ne justifient pas leur éligibilité au regard de la stratégie ISR mise en œuvre. Les notes extra-financières prennent en compte, pour chaque pilier, les éléments suivants : **Environnemental** : risques physiques liés au changement climatique, encadrement des déchets, etc. ; **Social** : formation des salariés, sécurité des produits etc. ; et **Gouvernemental** : niveau d'indépendance du conseil, politique anti-corruption, etc.

(2) En complément des exclusions énoncées, le processus de sélection, en ligne avec les spécificités de chaque classe d'actifs, combine les processus Top Down et Bottom Up en intégrant

continuellement et simultanément les paramètres financiers et extra-financiers aussi bien dans l'analyse macroéconomique que dans l'étude qualitative.

Le compartiment ne bénéficie pas à cette date du label d'Etat ISR.

Le Fonds pourra être investi (i) entre 50% et 100% en instruments du marché monétaire et/ou en produits de taux, fixe ou variables dont 10% maximum de l'actif (« AN ») en obligations convertibles et avec un minimum de 10% de l'AN en produits de taux de signature équivalente à « Investment grade ». Le Fonds pourra investir (a) en obligations contingentes convertibles 10% maximum de l'AN, (b) en titres non notés et spéculatifs respectivement 10% et 30% maximum de l'AN et (c) en obligations *callable* et *puttable* 100% maximum de l'AN ; (ii) entre 0 et 50% en actions de toutes zones géographiques des pays de l'OCDE et de toutes capitalisations dont 10% maximum en actions de petites capitalisations (incluant les micro capitalisations) ; et (iii) 10% maximum en OPC (dont les OPC cotés/ETF) implémentant une stratégie ISR, labellisée ou en cours de labellisation (hors OPC de trésorerie). Le Fonds peut également intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de taux, de devises et d'indices, Total Return Swap, changes à terme, futures et options sur actions, devises, taux ou indices, Credit Default Swaps) afin de poursuivre son objectif de gestion. Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l'expose sur des secteurs d'activités, zones géographiques, devises, taux, actions, titres et valeurs assimilées, indices. La surexposition par les instruments financiers dérivés ne dépassera pas globalement 110% de l'AN. Les produits dérivés sont utilisés dans la construction du portefeuille et en complément d'un portefeuille principalement investi en titres directs analysés au regard de critères ESG.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 12h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette action est une action de distribution.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 3 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de ce compartiment est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions (exposition limitée à 50%) et de produits de taux.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

• La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• Le compartiment n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• **Impact des techniques telles que des produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	1,00%

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	0,67%
--------------------------------------	-------

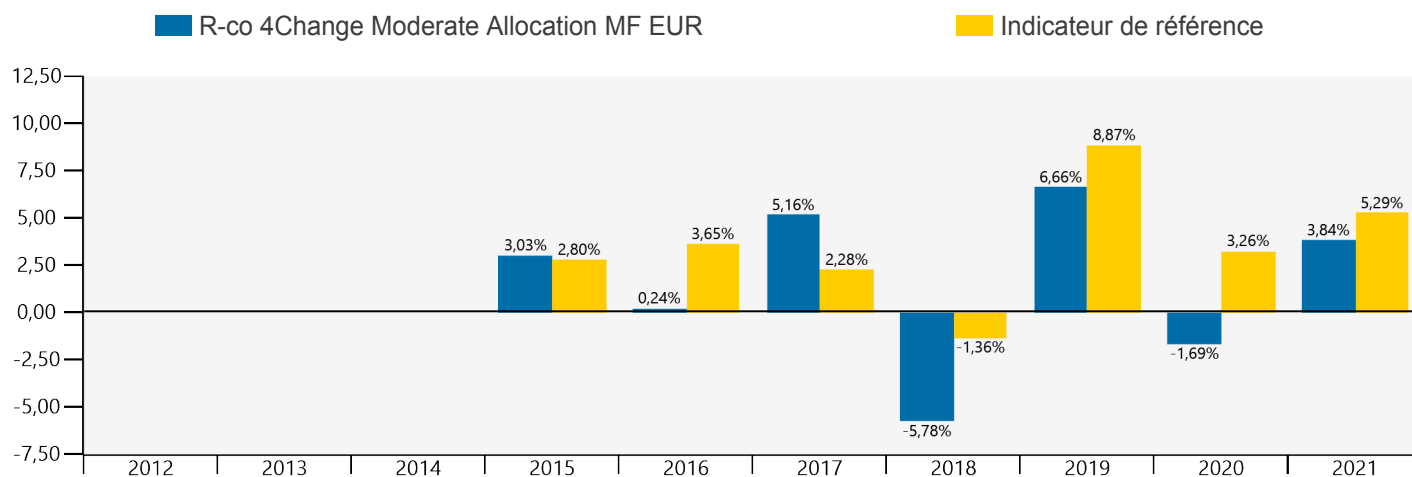
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Ce compartiment a été créé en **2019**.

Les Actions « MF EUR » ont été créées le 15/11/2019.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Le compartiment est issu de la fusion absorption du FCP R-co Alizés le 15/11/2019. La part MF EUR du FCP R-co Alizés a été créée le 31/10/2014 et est devenue l'action MF EUR. Depuis le 29/12/2020, le processus de sélection des valeurs intègre une analyse extra-financière des sociétés/émetteurs sous leurs aspects ESG et le niveau d'exposition du compartiment aux différents marchés a été modifié. Les performances antérieures à cette date ont donc été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial
29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de

l'OPCVM. Ce compartiment peut être constitué d'autres types d'actions. Vous trouverez plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet <https://am.eu.rothschildandco.com>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08 juillet 2022.